

REPUBLIQUE TOGOLAISE

**APPELER LE 111**

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

18 novembre 2022

L'AMBASSADRICE JOCELINE CABALERO EN FIN DE MISSION AU TOGO DECLARE A L'ASSEMBLEE NATIONALE :

« ETRE HEUREUSE D'AVOIR ACHEVE MON PARCOURS DIPLOMATIQUE AU TOGO »

Lomé, 18 nov. (ATOP) – L'ambassadrice de France au Togo, Joceline Cabalero, en fin de mission au Togo a été reçue en audience, le jeudi 17 novembre à Lomé, par la présidente de l'assemblée nationale, Mme Yawa Djigbodi Tsègan. A sa sortie de l'entretien, elle a déclaré être « heureuse d'avoir achevé son parcours diplomatique au Togo ».

« La fin de ma mission au Togo coïncide avec mon départ à la retraite, comme l'indique d'ailleurs mon âge. J'ai 42 ans de service diplomatique derrière moi et maintenant il est temps de penser à autres choses et je suis particulièrement heureuse d'avoir achevé mon parcours diplomatique au Togo », a confié la diplomate française.

Mme Cabalero a fait avec la présidente de l'Assemblée nationale, le tour d'horizon de la relation franco-togolaise. « Nous avons surtout mis l'accent sur la diplomatie parlementaire qui s'est considérablement développée ces deux dernières années au Togo, avec la visite de 17 parlementaires français qui sont, entre autres, des groupes d'amitié du sénat, de l'assemblée nationale ou d'étude », a ajouté l'ambassadrice. Elle a relevé que ces visites étaient importantes puisqu'elles ont permis d'établir des liens professionnels dans tous les secteurs de la société, ce qui constitue la force vive des relations bilatérales au-delà de la relation institutionnelle qui doit être de haut niveau.

La diplomate en fin de mission au Togo a affirmé que ses souvenirs sont principalement ses déplacements à travers le pays, du sud au nord et vice-versa à trois



Échange entre les deux personnalités

reprises. « Des rencontres avec des responsables institutionnels, des chambres communales et avec des maires, qui ont donné lieu à une considérable montée en puissance de notre coopération dans le domaine de la décentralisation », a-t-elle poursuivi.

Mme Cabalero a émis le vœu que son remplaçant continue de travailler avec le même degré de confiance avec les autorités togolaises pour une coopération fructueuse entre les deux Etats.

ATOP/AR/TD

ECHOS DE LA CAPITALE

EAMAU / 9^{EME} SESSION REGIONALE DE FORMATION : **LES PROJETS DES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME SUR LE NOUVEL AGENDA URBAIN VALIDES**

Lomé, 18 nov. (ATOP) – La 9^{ème} session régionale de formation des décideurs et des professionnels du secteur de l'aménagement urbain, de la construction et du bâtiment, sur la mise en œuvre du nouvel agenda urbain, débutée le 07 novembre à Lomé a pris fin le 17 novembre par la validation des projets des participants par le jury.



Un des formateur (gauche) remettant une attestation à une participante



Le directeur de l' EAMAU (gauche) remettant une attestation à un participant

Cette session a été organisée par l'Ecole africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU) en collaboration avec l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD). Elle a permis de développer chez les apprenants, les techniques appropriées de la construction et de vulgarisation d'une bonne pratique. Les participants ont également développé des stratégies et actions à mettre en œuvre pour construire ou rénover des bâtiments et des villes durables.

La vingtaine de participants de 14 pays de l'Afrique de l'ouest et du centre, sélectionnés sur appel à candidature au regard de leur motivation, de leur niveau et de leur projet, ont suivi des communications relatives au nouvel agenda urbain, à l'« Habitat, climat, énergie et carbone » ; aux « Villes durables et impacts environnementaux » ; à l'« Architecture et bioclimat » et aux « Matériaux de construction et thermique ». Ils ont fait aussi des visites de terrain dans la ville et ses environs, fait des travaux individuels et de groupes et présenté leurs travaux qui ont été validés par un jury.

Le directeur général de l'EAMAU, Dr. Moussa Dembélé, s'est réjoui du bon aboutissement de cette session. Il a indiqué qu'après 10 jours d'intenses activités sur une thématique qui est aussi d'actualité qui est la durabilité des villes, il peut estimer que l'EAMAU a contribué à la résolution des grands problèmes mondiaux. Il a relevé que les questions de transition et de développement durable au niveau des villes et villages peuvent rehausser la qualité des édifices et la préservation de l'environnement fragile des villes africaines.

Les participants, à travers les propos de Adam Abdou, ont exprimé leurs gratitude à l'école et au partenaire pour la formation acquise et comptent continuer la finalisation de leur projet avec les formateurs dans leur pays respectif. Ils ont souhaité se mettre en réseau entre participants et formateurs pour des échanges plus fructueux. M. Adam a indiqué qu'au-delà de la présentation de leur projet, les participants ont été suffisamment sensibilisés sur les questions de transition énergétique et de développement durable qu'ils intègrent désormais dans leur profession.

Le jury composé des experts formateurs, a validé tous les 18 projets soumis, mais avec des observations à intégrer de retour dans leur pays, pour leur finalisation.

L'EAMAU est une structure régionale de formation aux métiers de la ville. Elle regroupe 14 pays des régions monétaires et économiques de l'UEMOA et de la CEMAC.
ATOP/KYA/SED

NOUVELLES DES PREFECTURES

RENFORCEMENT DU SECTEUR DE LA JUSTICE AU TOGO :

LE PNUD OFFRE DES D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AUX MAISONS DE JUSTICE

Agoè-Nyivé, 18 nov. (ATOP) – Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a fait un don de 905 équipements informatiques au ministère de la Justice et de la Législation, le vendredi 18 novembre à la maison de justice d'Agoè Nyivé.

Le présent appui en matériel informatique s'inscrit dans le programme de pays 2019-2023 du PNUD signé avec le gouvernement qui comporte un pilier consacré à la gouvernance, la décentralisation, l'État de droit et la consolidation de la paix alignée sur l'Objectif de Développement Durable ODD16. Il est initié dans le cadre du Projet Accès au Droit et à la Justice (PADJ). Il vise à contribuer à l'atteinte des objectifs de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 dont l'ambition III est d'assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous.

D'un coût total de 19.650.181 F CFA, ce lot d'équipements destiné aux 8 nouvelles maisons de justice qui ont ouvert les portes en octobre 2021, va contribuer à l'amélioration des conditions de travail de l'offre de services publics de justice aux populations dans les



*M. Mme Houmey remettant symboliquement le lot
de matériels à M. Kadanga*

maisons de justice. La célérité et à l'efficacité dans le traitement des dossiers seront davantage renforcées.

Ce don est constitué, notamment de 08 ordinateurs complets de bureau, 08 ordinateurs portables, 08 Switch - 8 ports Gigabit et 08 onduleurs. A cela s'ajoutent, 08 disques durs externes, 08 adaptateurs, 08 coffrets informatiques, 01 câble ethernet, 40 prises informatiques.

La représentante du représentant résident du PNUD au Togo, Mme Epiphanie Houmey EKlu-Koevanu, remettant le don, a indiqué que depuis plusieurs années son institution accompagne le secteur de la justice et particulièrement cette initiative de rapprocher les services d'information juridique aux populations à travers les maisons de justice. Elle a ajouté que les ODD mettent l'accent sur l'accès à la justice pour tous et c'est important pour le citoyen de savoir où trouver les informations juridiques en cas de besoin. « Dans le contexte des ODD, pour une société juste, nous ne pouvons que réitérer notre disponibilité à continuer à accompagner le gouvernement dans les différents projets de développement particulièrement pour l'accès à la justice », a-t-elle déclaré.

Le directeur du cabinet du ministre de la Justice et de la Législation, Kadanga Tchalm en réceptionnant ce lot d'équipements, a exprimé la gratitude du gouvernement au PNUD pour ce geste qui vient à point nommé pour renforcer la mission assignée aux maisons de justice. Il a salué le travail abattu dans ces maisons de Justice pour le bonheur des populations. M. Kadanga a rassuré au donateur que le matériel reçu sera utilisé à bon escient.

Engagement du PNUD dans le renforcement du secteur de la justice

Le directeur de la législation, coordonnateur national des maisons de justice, Tchagnao Mama Raouf, a témoigné également sa gratitude au PNUD pour son engagement dans le secteur de la justice. Il a souligné que les statistiques de la maison de Justice d'Agoè-Nyivé au cours de janvier à novembre 2022, révèlent plus de 1.000 dossiers multiformes des usagers enregistrés et plus de 700 déjà traités. Il dit qu'il reste convaincu que d'ici la fin de décembre 2022, le millier de dossiers soumis à l'appréciation sera apuré. M. Tchagnao a rappelé qu'au total, 17 maisons de justice ont été créées, 14 sont opérationnelles, 2 seront opérationnelles d'ici la fin de l'année et une en construction.

Cette cérémonie de remise a connu la présence du directeur de l'Administration pénitentiaire et de la Réinsertion, Idrissou Akibou et du médiateur conciliateur de la maison de justice d'Agoè-Nyivé, Me Agbessinou Yaovi Dodji. ATOP/TGB/KYA

DOUFELGOU/ AGRICULTURE INCLUSIVE ET RESILIENTE :

48 PRODUCTEURS AGRICOLES ONT RECU LEURS ATTESTATIONS DE FIN DE FORMATION

Niamtougou, 18 nov. (ATOP) - Quarante-huit (48) producteurs agricoles en majorité des agricultrices et personnes handicapées des communes Kozah 1, Kozah 2 et Assoli 1 ont reçu leur attestation de fin de formation sur « Les pratiques agroécologiques inclusives le jeudi 17 novembre au Centre International Agropastoral (CIDAP) de Baga ».

Cette remise d'attestations marque ainsi la fin d'une session de formation de 10 jours (7 au 17 novembre) au profit de ces producteurs agricoles des zones cibles, organisée par l'Institut africain pour le développement économique et social (Inades)-Formation Togo avec l'appui financier de la CBM et la coopérative allemande BMZ. La formation s'inscrit dans le cadre du projet « Sécurité Alimentaire Inclusive et Résilience au Togo (SAIRT) ».

La formation a permis aux participants de renforcer leurs capacités en matière de la restauration des sols, de préparation des intrants agricoles bio (compost) et des

techniques culturales (culture en terrasse, en bas-fond, cordon pierreux, haie vive). Ils ont pris également connaissance des méthodes de fabrication des fertilisants bio, des planches maraîchères, de réalisation des pépinières, de repiquage, binage et d'amendement des sols.



Une bénéficiaire recevant son attestation des mains de la directrice (à gauche)



Les impérants ont posé avec l'équipe d'Inades-Formation et les formateurs du CIDAP

Le maire adjoint de la commune Kozah 2, Plinga Awadé, a exprimé sa gratitude à l'Inades-Formation Togo et ses partenaires qui œuvrent pour la protection de l'écosystème en dotant les populations à la base des moyens nécessaires. Il a invité les lauréats des communes cibles, surtout les agricultrices à mettre en pratique les acquis de cette formation afin que d'autres leur emboîtent le pas.

La directrice de l'Inades-Formation Togo, Mme Adoussi Houetognon Selome, a indiqué que, sa structure fait la promotion de l'agroécologie qui est une solution efficace à la restauration des sols pour une agriculture purement bio. Elle a ajouté que sa pratique est pleine d'embûches et demande beaucoup d'efforts pour pouvoir transformer son environnement. Mme Adoussi a félicité les formateurs pour la qualité du travail et exhorté les bénéficiaires à s'approprier ces techniques culturales afin de faire face aux changements.

La participante Ayaba Meguiziani, membre du groupement Waraloua de Lama-Kolidé s'est réjouie d'avoir bénéficié des acquis de cette formation. Elle a, au nom des autres bénéficiaires promis de tout mettre en œuvre pour la valorisation des connaissances acquises au service de leurs communautés respectives.

ATOP/SG/KYA

HYBRIDATION DES MOTEURS DIESEL DES PTFM AVEC LE SYSTEME SOLAIRE :
DES MAIRES, DES MEMBRES DU CCR ET DES JOURNALISTES DE LA CENTRALE
SENSIBILISES SUR LES AVANTAGES

Sokodé, 18 nov. (ATOP) - Des maires, des membres du Cadre de concertation régionale (CCR) et des journalistes de la région Centrale ont été sensibilisés sur les avantages de l'hybridation des moteurs diesel des Plateformes multifonctionnelles (PTFM) avec le système solaire lors d'un atelier de partage tenu le vendredi 18 novembre à Sokodé, dans la commune de Tchaoudjo1.

L'atelier a été initié par l'Unité de gestion du Projet d'hybridation des moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles avec le système solaire (PHMD-PTFM) du ministère en charge du Développement à la Base, à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Il est financé par le Fonds Mondial pour

l'Environnement (FEM) dans le cadre de l'intégration du volet lutte contre le changement climatique dans l'exécution des projets de développement.

La rencontre a permis de présenter le projet PHMD-PTFM aux participants et de leur montrer les avantages de l'hybridation des moteurs diesel avec l'énergie solaire, un système qui alterne l'utilisation du diesel et de l'énergie solaire. L'assistance a été précisément sensibilisée, entre autres, sur les méfaits du diesel sur l'environnement, la rentabilité des PTFM et surtout les avantages de l'utilisation de l'énergie solaire sur la rentabilité des activités des groupements, l'amélioration des conditions de vie et de travail des membres des PTFM.



Les participants

Le responsable administratif et financier du PHMD-PTFM, Guedou Mawouli Yawovi, a fait savoir que le projet a été initié suite au constat selon lequel, dans la conception initiale de la PTFM, la principale source d'énergie utilisée était le diesel. Or, le diesel, explique-t-il, est non seulement coûteux pour les gestionnaires des PTFM mais aussi émet des Gaz à effet de serre (GES) et contribue au réchauffement climatique. Raison pour laquelle, il a été décidé l'hybridation des moteurs diesel des PTFM. « Ce système consiste à utiliser l'énergie solaire à 80% soit de 8h à 16h et le carburant diesel de 17 h et au-delà », a confié M. Guedou. Il a ajouté que « cette innovation aidera non seulement les utilisateurs à économiser et les gestionnaires à rentabiliser davantage dans la gestion des plateformes mais aussi contribuera à réduire la pollution et à protéger l'environnement ». Le responsable administratif et financier a précisé que le projet sera exécuté à travers cinq composantes et couvrira dans sa phase pilote 50 villages sur le plan national dont 11 villages de la région Centrale pour un coût total de 1.700.000.000 F CFA. La réussite de cette phase, dit-il, permettra d'étendre le projet à 250 villages.

Le 1^{er} adjoint au maire de Tchaoudjo 1, Yérima Agrégna a salué ce projet qui permettra d'améliorer les conditions de vie des populations en réduisant la consommation du diesel qui coûte cher. Il a convié ses collègues, bénéficiaires de ce projet à s'impliquer davantage dans la gestion des plateformes pour le développement et le bien-être des populations.

Le projet est initié par le gouvernement togolais et la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) à travers le FEM. Il a pour objectif d'accroître l'accès à l'électricité et aux services énergétiques modernes, grâce notamment au développement et à l'utilisation des technologies de l'énergie solaire dans 50 villages du Togo.

ATOP/MEK/KYA

PROMOTION DES ENERGIES RENOUVELABLES :

DES ACTEURS S'IMPREGNENT DES AVANTAGES DU PROJET D'HYBRIDATION DES MOTEURS DIESEL DES PTFM AVEC SYSTEME SOLAIRE

Atakpamé, 18 nov. (ATOP) - Des maires, des membres des cadres régionaux concertation et des journalistes de la région des Plateaux-Est ont été édifiés sur les avantages du projet d'hybridation des moteurs diesel des Plateformes multifonctionnelles (PTFM) avec système solaire le jeudi 17 novembre à Atakpamé.

Cette rencontre est organisée par l'Unité de gestion du projet d'hybridation des moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles en collaboration avec l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) des Plateaux. Elle est financée par le Fonds mondial pour l'environnement (FEM) et rentre dans le cadre l'intégration du volet lutte contre le changement climatique dans la mise en œuvre des projets de développement.



M. Guedou présentant le projet



Vue partielle des participants

L'objectif est de présenter le projet aux acteurs et de les édifier sur les avantages de l'hybridation des moteurs diesel avec l'énergie solaire, un système qui alterne l'utilisation du diesel et de l'énergie solaire.

M. Guedou Mawouli Yawovi, membre de l'unité de gestion dudit projet, a indiqué que le projet d'hybridation des moteurs diesel des plateformes multifonctionnelles avec système solaire a été initié suite au constat selon lequel, dans la conception initiale de la PTFM, la principale source d'énergie utilisée était le diesel. Il a expliqué que le diesel est non seulement coûteux pour les gestionnaires des PTFM mais aussi émet des gaz à effet de serre (GES) et contribue au réchauffement climatique.

M. Guedou a précisé que le système d'hybridation des plateformes multifonctionnelles consiste à utiliser l'énergie solaire à 80% soit de 8h à 16h et le carburant diesel de 17h et au-delà. Il a souligné que cette innovation va permettre aux consommateurs d'économiser et de rentabiliser davantage la gestion des plateformes. Pour lui, cette nouvelle technologie va contribuer à diminuer la pollution et protéger l'environnement.

M. Guedou, a fait savoir que cette phase pilote prend en compte 50 villages bénéficiaires sur le plan national dont douze dans la région des Plateaux pour un coût global de 1.700.000.000FCFA. Il a souligné qu'à l'issue de cette phase expérimentale ce projet va s'étendre à plus de 250 villages.

Le maire de la commune de l'Est-Mono 2, Tambo Assitchou Kokou a témoigné sa gratitude au gouvernement pour cette innovation qui vient à point nommé soulager les difficultés des bénéficiaires de plateformes en matière d'achat de carburant. Il a invité ses collègues bénéficiaires de ce projet à s'impliquer davantage dans la gestion des plateformes pour le développement et le bien-être des populations.

Le programme d'Appui au développement à la base (PRADEB) lancé en 2013 par le ministère de Développement à la Base avec l'appui financier de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) comporte cinq composantes dont celle relative à l'installation des plateformes multifonctionnelles (PTFM). Le gouvernement entend, à travers ces projets, améliorer les conditions de vie des populations à la base.

ATOP/KKT/MEK

LES TRAVAILLEURS SENSIBILISES SUR LA PROTECTION SOCIALE



Photo de groupe des participants

Bafilo, 18 nov. (ATOP) – Les artisans, les employeurs, les chefs de service déconcentrés de l'Etat, les conseillers municipaux et les responsables des microfinances de la préfecture d'Assoli ont été sensibilisés sur la protection sociale, lors d'une rencontre tenue le jeudi 17 novembre à Bafilo.

La sensibilisation est organisée par le Comité régional pour la promotion de la protection sociale (CRPPS) de la région de la Kara. Elle a permis d'éclairer davantage la population d'Assoli en l'occurrence les travailleurs sur les différents services et programmes mis à leur disposition par l'Etat dans le cadre de la protection sociale. Il s'est agi d'informer les populations sur les services de la protection sociale, notamment l'Inspection du travail et des lois sociales, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la Caisse de retraite du Togo (CRT) et l'Institut national d'assurance maladie (INAM) et les différentes prestations offertes par ces services.

Les responsables régionaux de la CRT, de la CNSS, de l'INAM et de l'Inspection du travail membres de la CRPPS-Kara ont donné toutes les informations nécessaires sur leur service et répondu aux préoccupations des participants.

Le secrétaire général de la préfecture d'Assoli, Kpèlenga Bassaye, a indiqué que le gouvernement mène des efforts considérables pour le mieux-être de la population et ses efforts sont concentrés dans l'axe 3 du Plan national de développement (PND) actualisé dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Il a relevé que la méconnaissance des prestations des différents services de protection sociale provoque des accusations sans fondements de certains citoyens à l'endroit du gouvernement.

M. Kpèlenga Bassaye a invité les participants à faire leur toutes les informations reçues et à en faire tache d'huile. Il a remercié la CRPPS-Kara pour cette initiative et le gouvernement pour ses efforts en matière de la protection sociale et pour le bien-être de la population.

Le président du CRPPS-Kara, Boyodi Essotina, directeur régional du travail de la Kara, a affirmé qu'à la prochaine rencontre, les directions de la santé et de l'agriculture qui détiennent de nombreux programmes prendront également part pour se faire connaître davantage. Pour lui, il faut donner les vraies informations à la population afin qu'elle soit consciente des efforts déployés par l'Etat pour son bien-être. Il a exhorté les travailleurs à approcher les services de protection sociale pour bénéficier de leurs différentes prestations.

La rencontre a pris fin par un débat qui a permis d'apporter davantage d'éclairages sur les zones d'ombres des prestations. ATOP/SA/MEK

KOZAH :

DES BATIMENTS DU CENTRE DES MALADIES INFECTIEUSES PROVISOIEMENT RECEPTIONNES

Kara, 17 nov. (ATOP) - Une délégation de l'ONG Santé Intégrée (SI) ou « Integrate Health » et de la commission technique de réception impliquée dans la conception

architecturale ont réceptionné provisoirement les bâtiments de consultation externe et du laboratoire du centre des maladies infectieuses au sein de l'Institut National d'Hygiène (INH) d'Atéda, dans la commune Kozah1, le mercredi 16 novembre.



Mme Attiso (à droite) recevant des explications



La délégation et la commission de réception ont posé à l'issue de la visite

Avant la réception, la délégation a visité tous les compartiments pour voir si le plan de conception architectural des bâtiments est pris en compte. A l'issue de cette vérification, la commission de réception a reconnu que les travaux ont été réalisés conformément au cahier de charges. Elle a ensuite fait des remarques aux responsables de l'entreprise « Générale d'Etudes de Constructions (GEC) », chargé de la réalisation des travaux. Celles-ci sont relatives, entre autres, aux ouvertures et fermetures par endroit, à l'installation des coffres électriques, aux extincteurs à l'eau, à la création de certains guichets, à la fixation des réservoirs des WC, au raccordement des bâtiments, à l'harmonisation des peintures au sol, ainsi qu'à la protection des arbustes dans l'enceinte.

Mme Ayawavi Atisso, cheffe de délégation a demandé à l'entreprise de tenir compte des remarques avant la réception finale et définitive. Le montant hors taxes des travaux est de 278.816. 719 F CFA et 329. 003. 729 FCFA toutes taxes comprises. ATOP/BAK/TJ

HAHO/ PROTECTION DES DROITS DES CONSOMMATEURS : **DES MEMBRES DES ASSOCIATIONS SENSIBILISEES A NOTSE**

Notse, 18 nov. (ATOP) – Soixante (60) membres des associations de défense des droits des consommateurs des préfectures d'Agoè, Haho, Zio et Moyen-Mono ont été sensibilisés sur la protection des droits des consommateurs, le jeudi 17 novembre à Notse.

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une tournée d'information et de sensibilisation initiée par l'Autorité de régulation des communications électronique et de postes (ARCEP) en collaboration avec la Ligue togolais des consommateurs (LCT), l'Association des consommateurs (ATC) et le Mouvement Martin Luther King (MMLK). Elle a pour objectif d'impliquer les membres dans le mécanisme et le processus d'alerte



Les participants l'entame de la rencontre

et de saisine de l'autorité de régulation en cas de plainte afin de susciter au sein des populations la culture de plainte au niveau de l'ARCEP.

Les participants ont été édifiés sur la présentation de ARCEP, les notions d'enquête de satisfaction du consommateur, les procédures de sanctions contre les opérateurs de communications électroniques. Ils ont également acquis les notions de « qualité des services et qualité d'expérience afin de mieux appréhender les services offerts aux consommateurs.

Le responsable des services contentieux et de protection des consommateurs à l'ARCEP, Francis Pêhêssi Tabati, a indiqué qu'il est important d'expliquer aux populations le rôle de l'autorité de régulation et de les aider à s'approprier ses décisions dans le cadre de défense et de protection des droits des consommateurs. Selon lui, la mission principale de l'ARCEP est de « *traiter toutes les questions touchant à la protection des intérêts des consommateurs* ». Il a convié les participants à une action concertée pour appuyer l'institution dans son rôle.

Le conseiller de Haho1, Koumadi Komi a souligné que les acteurs de défense des consommateurs sont les porte-voix de la communauté. Ils doivent jouer pleinement leur rôle de protecteurs des intérêts des consommateurs et permettre à l'ARCEP d'être connu sur le territoire.

L'ARCEP est créée le 17 décembre 2012 par la loi n°2012-018 du 17 décembre 2012 sur la communication électronique et modifiée par la loi n°2013-003 du 19 février 2013 en son article 65-w pour « traiter de toutes les questions touchant à la protection des intérêts des consommateurs ».

ATOP/YM/KYA

KOZAH/ PROJET D'HYBRIDATION DES MOTEURS DIESEL DES PTFM :
LES ACTEURS IMPLIQUES DE LA REGION DE LA KARA EDIFIES

Kara, 18 nov. (ATOP) - Les maires, les membres des Cadres de Concertation Régionale (CCR) et les journalistes de la région de la Kara ont été entretenus le jeudi 17 novembre à Kara sur le projet d'hybridation des moteurs diésels des Plateformes Multifonctionnelles (PTFM) avec le système solaire.

La séance a été initiée par l'antenne régionale de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB) à travers l'Unité de gestion des PTFM. Ce projet est une initiative du gouvernement togolais et de la Banque Ouest Africaine pour le Développement (BOAD) à travers le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Il vise à accroître l'accès à l'électricité et services énergétiques modernes via le développement et l'utilisation des technologies de l'énergie solaire dans 50 villages du Togo.



Les participants ont posé en famille

L'objectif de l'activité est de partager avec les maires, les membres des CCR et les journalistes les avantages de l'hybridation des plateformes multifonctionnelles en vue de susciter leur accompagnement pour la réussite dudit projet au bonheur de tous. Il s'est agi de renforcer les capacités de ces acteurs régionaux en matière de promotion des énergies renouvelables au Togo.

Au cours de la rencontre, les participants ont été renseignés sur le projet et ses avantages. Ils ont aussi été édifiés sur les méfaits du diesel puis éclairés sur les bienfaits et les impacts de l'énergie solaire, sur les conditions de travail et de vie des PTFM. Selon l'adjointe au maire de la commune Kozah 1, Mme Kpékpassi Souméalo, Elle a témoigné sa gratitude au ministère du Développement à la base pour la mise en œuvre de ce nouveau projet qui va non seulement permettre de booster l'économie rurale mais surtout contribuer à lutter contre les changements climatiques.

Le coordonnateur de l'Unité de Gestion des PTFM, Abotchi Komivi a expliqué que l'hybridation consiste à associer deux sources d'énergie au niveau des plateformes à savoir le moteur diesel et l'énergie solaire. Il a indiqué que ce projet cible principalement les populations des 50 villages bénéficiaires estimés à 62 500 personnes avec une moyenne de 1250 personnes par village.

La plateforme multifonctionnelle est une petite entreprise de transformation agroalimentaire qui permet la valorisation des produits locaux.
ATOP/BH/TJ

NOUVELLES DE L'ETRANGER

SOMMET MONDIAL DES MEDIAS :

UNE SERIE D'ACTIVITES CLOTURE L'EVENEMENT



Le panel consacré aux femmes

ses implications en matière de ressources humaines ». Deux tables-rondes ont également meublé cette journée : Une sur les « modifications des sources de revenus : examen des flux de revenus à long terme des organisations médiatiques » et l'autre sur la « diversité et inclusion à l'ère du numérique : les femmes dans les médias ».

Cette deuxième table-ronde a été animée par quatre femmes du secteur des médias à savoir : Khadeeja Al Marzooqi, rédacteur en chef, poste de Dubaï (UAE) ; Mona El Shazly, animateur de talk-show Égypte ; Nashwa Al Ruwaini (PDG et membre du conseil d'administration, pyramedia (UAE) et Dr Yemissi Akinbobola, journaliste et consultante. Elles ont relevé qu'avec l'avènement du numérique, la présence des femmes dans le secteur médiatique s'est accrue. Les oratrices ont fait savoir que « la femme est devenue productrice de contenus et est parfois au-devant des hommes dans certains

Abu Dhabi, 18 nov. (ATOP) – Une série d'activités a clos, le jeudi 17 novembre à Abu Dhabi, les travaux du sommet mondial des médias (Global media congress) placé sous le thème « Façonner l'avenir de l'industrie des médias » aux Emirats arabes unis (UAE).

Le dernier jour a été marqué par plusieurs activités notamment des présentations sur « Les médias du point de vue de la jeunesse arabe » et « Pleins feux sur les médias régionaux : Amérique latine » ; une interview consacrée à « La transformation numérique des médias et

pays de la région du Moyen Orient. La technologie a favorisé l'accès des femmes aux plateformes de formation, ce qui a contribué à leur responsabilisation à certains postes ».

Les panelistes ont signifié que malgré l'omniprésence de la gent féminine dans les médias, quelques barrières persistent. Elles ont estimé que « la qualité des postes, le traitement des femmes sur les lieux de travail et la non application des lois prises en faveur de celles-ci restent des défis à relever ».

Les intervenantes ont aussi souligné la nécessité de « rééduquer la nouvelle génération, de la sensibiliser » pour protéger les filles qui vont s'intéresser au secteur des médias. « Nous devons coacher les filles qui ont de bons contenus, discuter avec elles pour qu'elles ne soient pas détruites en cas d'erreur », ont-elles ajouté. Les oratrices ont conseillé leurs cadettes à ne pas transformer leur personnalité en marchandises mais de se professionnaliser pour influencer la société par leurs productions.

Le congrès mondial des médias (Global media congress) a été à l'actif du Centre national des expositions d'Abu Dhabi (ADNCE Group) en partenariat avec Emirates News Agency (WAM). Il a regroupé des journalistes, des entreprises technologiques, des créateurs de contenu, des professionnels du marketing numérique, des géants du streaming, des responsables du divertissement, des régulateurs et des principales parties prenantes des médias. Des partenariats commerciaux aux professionnels des médias du monde entier ont été également noués. Plus de 170 sociétés de 29 pays ont exposé leurs entreprises et produits durant ce sommet. ATOP/BV/AJA

COP27 :

LA CONFÉRENCE EST PROLONGÉE POUR ARRIVER À UN ACCORD SUR LE FONDS DE SOUTIEN

Charm el-Cheikh, 18 nov. (RFI)- La conférence mondiale de l'ONU sur le climat, dont les négociations patinent notamment sur les questions de financement pour les pays pauvres frappés par le changement climatique, sera prolongée jusqu'à samedi, a annoncé ce vendredi son président égyptien Sameh Choukri.

« *Je suis déterminé à terminer cette conférence demain* », samedi a déclaré M. Choukri, appelant les parties à « *passer la vitesse supérieure* » dans les négociations, initialement prévues pour s'achever ce vendredi. RFI

LA CORÉE DU NORD LANCE UN MISSILE BALISTIQUE INTERCONTINENTAL

Phyongyang 18 nov. (RFI)- La Corée du Nord a lancé, vendredi 18 novembre, un missile balistique intercontinental qui serait retombé dans la zone économique exclusive du Japon. Un tir qui fait suite à la cinquantaine de missiles tirés ces deux derniers mois par Pyongyang en réponse aux exercices des armées sud-coréennes et américaines. Une réunion d'urgence a été organisée autour de la vice-présidente américaine, Kamala Harris, au sommet de l'Apec à Bangkok.

Pyongyang a décidé de faire grimper la tension d'un cran dans la péninsule. Après les menaces du ministre des Affaires étrangères nord-coréen, la Corée du Nord a sorti l'artillerie lourde, rapporte notre correspondant à Séoul, **Nicolas Rocca**. D'après les informations sud-coréennes et japonaises, le missile balistique intercontinental (ICBM) aurait atteint une altitude maximale près de quinze fois supérieure à celle de la Station spatiale internationale, avant de s'écraser à 200 km des côtes japonaises.

Mais le missile pourrait aller bien plus loin que l'archipel, car Tokyo estime qu'il serait capable de voler 15 000 km. Ce qui signifie qu'il aurait le potentiel de frapper Washington et l'intégralité du territoire des États-Unis. Le 3 novembre, la Corée du Nord

avait déjà lancé un ICBM, mais ce tir avait apparemment échoué, selon Séoul et Tokyo. Le pays avait rompu, en mars dernier, un moratoire qu'il s'était auto-imposé en 2017 sur les lancements de ce type de missiles à longue portée, capables, selon les experts militaires, d'atteindre le territoire continental des États-Unis. RFI

ÉLECTIONS EN GUINÉE ÉQUATORIALE :

L'OPPOSITION ESPÈRE SIÉGER À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Conacry 18nov. (RFI)- La Guinée équatoriale est à deux jours d'un triple scrutin, présidentiel, législatif et municipal. Comme les trois candidats à la présidentielle de dimanche, ceux des législatives sont également en pleine campagne. Les électeurs vont renouveler les 100 sièges de l'Assemblée nationale. La formation politique du président Teodoro Obiang Nguema et ses alliés tiennent à conserver leur majorité. L'opposition, elle, veut y faire son entrée pour mettre fin à la mainmise du parti au pouvoir sur le Parlement.

Chemise, pagne et casquette à l'effigie du président Teodoro Obiang Nguema, Gabriel Mbagha Obiang, le fils du chef de l'État et ministre des Mines et Hydrocarbures, est candidat aux législatives. Il a occupé jeudi après-midi, une artère du quartier Mariacano pour un meeting.

Face aux militants, il se dit prêt pour la victoire. « *Nous sommes ici parce que nous faisons la promotion de la candidature de notre candidat, que nous connaissons, Teodoro Obiang Nguema (Mbasogo) qui incarne le développement du pays. Il est la personne que nous connaissons, et si aujourd'hui on connaît la Guinée équatoriale, en Afrique et dans le monde c'est grâce à lui !* »

Autre ambiance ailleurs, au siège du Parti Convergence pour la démocratie sociale (CPDS) de l'opposant Andrès Essono Ondo. Assis à une longue table dressée dans un bureau, Juan Nzo Ondo, candidat aux législatives, a une autre mission. « *Il faut que le Parlement soit un pouvoir indépendant du pouvoir exécutif. Jusque-là, nous au CPDS (opposition) constatons que le Parlement fonctionne selon la volonté du président Obiang. Ce qu'il dit, c'est ce que fait le Parlement !* » Teodoro Obiang, au pouvoir depuis 43 ans, brigue un sixième mandat consécutif. RFI

SPORTS

PSG :

LA DIRECTION FAIT VOLTE-FACE SUR NEYMAR

PARIS, (MAXIFOOT) - Auteur d'une première partie de saison exceptionnelle avec le Paris Saint-Germain, Neymar a retourné l'opinion à son sujet. Même au sein du club de la capitale.

Neymar (30 ans) a bien changé. Régulièrement critiqué ces dernières années pour son rendement jugé insuffisant au Paris Saint-Germain, et même pris en grippe par une partie des supporters parisiens, la star brésilienne a redoré son image ces derniers mois en réalisant une première partie de saison exceptionnelle dans la capitale.

Un Neymar en grande forme

Aujourd'hui, plus grand monde ne critique l'ancien Barcelonais pour ses performances. Ce serait difficile. Depuis le lancement de l'exercice 2022-2023, l'attaquant

du Paris SG totalise 15 buts et 12 passes décisives en 20 matchs toutes compétitions confondues. C'est déjà plus que sur toute la saison dernière (13 buts et 8 passes en 28 matchs) et presque autant qu'en 2020-2021 (17 buts et 11 passes en 31 matchs). Deuxième meilleur buteur de Ligue 1 (11 buts), deuxième meilleur passeur (9 passes décisives) et impliqué sur la moitié des occasions de son équipe, Neymar est tout simplement redevenu indispensable pour le PSG. Et ce, malgré un dernier été agité. Car, devant certaines attitudes et performances décevantes de son joueur, le club de la capitale avait fini par se lasser et à ouvrir la porte à un départ lors du mercato estival.

Le PSG est content d'avoir gardé Neymar

Enfin, l'ancien joueur de Santos est resté à Paris cet été, en repoussant toutes les offres qui se présentaient à lui. Chose que la direction parisienne ne semble pas regretter aujourd'hui. En effet, L'Equipe explique ce vendredi que les dirigeants du PSG ont changé d'avis et reconnaissent que «la vie est beaucoup plus douce avec le Ney que sans lui». Reste désormais à voir si cette vie sera la même après la Coupe du monde 2022. Interrogé en conférence de presse sur la forme de son coéquipier et compatriote, Marquinhos a témoigné des efforts réalisés par Neymar pour préparer le Mondial. «Neymar arrive à la Coupe du monde dans un excellent état physique. Je suis avec lui tous les jours, je sais à quel point il s'est préparé, à quel point il est concentré sur le projet, à quel point il a renoncé à sa vie de tous les jours», a confié le défenseur parisien. Le PSG espère que «Ney» poursuivra sur cette voie après son retour du Qatar. MAXIFOOT

TENNIS:

NOVAK DJOKOVIC DEVRAIT PARTICIPER A L'OPEN D'AUSTRALIE 2023

AUSTRALIE, (RFI) - Selon plusieurs médias australiens, Novak Djokovic va bénéficier d'un visa lui permettant de disputer le prochain Open d'Australie, du 16 au 29 janvier 2023. Le tennisman serbe, recordman de victoire à Melbourne, avait été expulsé du pays début 2022, car non vacciné contre le Covid-19.

Novak Djokovic a confirmé, mercredi 16 novembre, avoir reçu un visa pour se rendre en janvier prochain à Melbourne et y jouer l'Open d'Australie, en dépit de l'interdiction de territoire dont il a été frappé après son expulsion en janvier dernier faute de vaccin anti-Covid. "J'étais très heureux de recevoir la nouvelle hier (mardi). C'est un soulagement", a affirmé le Serbe.

L'Open d'Australie va voir revenir le maître des lieux. S'il avait manqué, pour la première fois de sa carrière, le premier Grand Chelem de l'année en janvier dernier, Novak Djokovic va, sauf blessure ou autre facteur aléatoire, prendre part à l'édition 2023. En tout cas, son statut vaccinal ne posera pas de problème.

Plusieurs médias nationaux rapportent, ce mardi 15 novembre, que le nonuple vainqueur de l'Open d'Australie va se voir accorder un visa par le gouvernement, un an après un énorme imbroglio qui avait viré à l'affaire d'État.

L'interdiction de territoire devrait être levée

Retour au 4 janvier 2022 : le « Djoker », connu pour son opposition à la vaccination contre le Covid-19, annonçait avoir obtenu une dérogation lui permettant de prendre part au 110e Open d'Australie. Une information surprenante car le pays, à ce moment-là, exigeait que les visiteurs étrangers soient vaccinés ou fassent preuve d'un test positif récent.

Les jours qui avaient suivi avaient donné lieu à un bras de fer entre les autorités australiennes et le clan Djokovic, soutenu par le gouvernement serbe. Le joueur, qui avait notamment présenté un test positif douteux et fourni des documents et informations

contradictoires, fut bloqué dans un centre de rétention quelques jours jusqu'à ce que, le 16 janvier, il soit expulsé d'Australie.

Le clash de janvier 2022 ne se répétera visiblement pas. Cette fois, le statut vaccinal de Novak Djokovic n'est plus l'obstacle à sa présence en Australie début 2023, le pays ayant levé l'obligation de preuve de vaccination pour les visiteurs. Mais au moment de son expulsion, l'actuel numéro 8 mondial s'était vu signifier une interdiction de territoire de trois ans.

Ni le ministère de l'Immigration, ni toute autre institution d'autorité ne s'est exprimé jusqu'à présent, mais d'après les médias australiens, dont la chaîne ABC, cette interdiction devrait être levée.

La course aux records en Grand Chelem avec Nadal relancée ?

Le statut de non vacciné a largement troublé la saison 2022 de Novak Djokovic. Interdit d'entrer aux États-Unis et au Canada, il a manqué plusieurs tournois d'envergure. Le Serbe a notamment été privé de l'US Open, en août et en septembre.

Et bien que victorieux à Wimbledon, il a reculé au classement ATP : l'ex numéro un mondial n'a pu défendre ses points dans plusieurs tournois – dont l'Open d'Australie et l'US Open donc – et il n'a reçu aucun point lors du Grand Chelem londonien, sanctionné pour avoir refusé la présence de tennismen et tennismen russes et biélorusses, en représailles à la guerre en Ukraine.

Cette année 2022 compliquée a aussi eu des conséquences dans la course aux records qui oppose Novak Djokovic à Rafael Nadal. En l'absence du Serbe, dont la supériorité est claire à Melbourne, l'Espagnol s'est imposé en Australie, avant de porter son record de victoires à Roland-Garros à 14, avec en prime une victoire sur Djokovic en quarts.

Nadal mène désormais la danse avec 22 succès en Grand Chelem, contre 21 pour « Nole ». Nul doute que ce dernier voudra rétablir l'équilibre en Australie, où il devrait briguer un dixième sacre. RFI

RENNES :

"MIS AUX OUBLIETTES", GOMIS VIDE SON SAC

RENNES, (MAXIFOOT) - Rétrogradé au rang de quatrième gardien du Stade Rennais en début de saison, Alfred Gomis s'est confié sur sa situation. Le portier international sénégalais ne comprend pas la décision du club breton.

Un déclassement spectaculaire. Rétrogradé du rang de titulaire à celui de quatrième gardien du Stade Rennais en début de saison, Alfred Gomis (29 ans) traverse une période compliquée en Bretagne. Dans les colonnes de L'Equipe, l'ancien Dijonnais a évoqué sa situation. Le portier international sénégalais l'avoue : il a un peu de mal à comprendre la décision de son club. «Difficile pour moi de donner une explication. Je peux juste dire qu'en fin de saison dernière j'ai parlé avec notre directeur technique (Florian Maurice) et notre coach (Bruno Genesio), qui m'ont communiqué leur décision de prendre un nouveau gardien titulaire. Ils m'ont dit : "Si tu restes à Rennes, tu seras le troisième gardien." Puis un gardien est recruté. Et là, on me dit que je ne fais plus partie du projet rennais et que je dois partir», raconte-t-il.

«Quelqu'un a surement dit : on n'a plus besoin de Gomis»

Recruté par Rennes en 2020 pour compenser le départ d'Edouard Mendy à Chelsea, Gomis n'a pas totalement convaincu lors de ses deux premières saisons chez les Rouge et Noir, poussant les dirigeants rennais à recruter Steve Mandanda l'été dernier. «J'ai sûrement fait des erreurs comme j'ai aussi fait de bonnes choses. Mais lorsqu'on évalue un joueur, il faut le faire dans la globalité.

Victoires et défaites sont le résultat d'un ensemble, d'un collectif», souligne-t-il, avant de revenir sur la saison passée. «Sur la saison 2021-2022 j'ai, dans la première partie, pu bénéficier d'une grande continuité, avec des résultats positifs pour l'équipe, poursuit-il. Avec la nouvelle année, cela a été plus compliquée. Entre le Covid, mon départ pour la CAN, ma fracture à un doigt, j'ai été indisponible à plusieurs reprises. (...) Quelqu'un a sûrement dit : on n'a plus besoin de Gomis. Je ne plaisais plus, je ne faisais plus l'affaire, alors que tout s'est bien passé pendant pratiquement deux ans.»

Un départ attendu en janvier

Au-delà de son manque de temps de jeu, Gomis regrette le fait de se retrouver «dans une situation qui, d'ordinaire, est celle d'un joueur qui crée des problèmes, divise un vestiaire, etc.» Et de poursuivre : «Mes dirigeants ont toujours dit que je n'étais pas un joueur qui faisait des histoires. J'ai toujours pensé au collectif, alors que, par exemple, j'aurais pu émettre des remarques sur la méthodologie d'entraînement des gardiens. Mais je ne voulais pas créer de problèmes dans le vestiaire. J'ai préféré attendre la fin de saison pour leur dire tout ça. J'aurais peut-être dû me manifester plus tôt.»

Désormais derrière Steve Mandanda, Dogan Alemdar et Romain Salin dans la hiérarchie des gardiens à Rennes, Gomis n'a plus d'avenir chez le 3e de Ligue 1. Un départ en janvier paraît inéluctable s'il veut rejouer. «Là, je suis entièrement immergé dans l'aventure du Sénégal (en Coupe du monde). Et je laisse travailler mon agent. Mais je suis un gardien de 29 ans et cette situation est vraiment compliquée. Elle est d'autant plus incompréhensible qu'il me reste trois ans de contrat et que ce n'est bénéfique ni pour moi ni pour le club d'être mis aux oubliettes. A moins de vouloir jeter l'argent par les fenêtres.» La porte, elle, est ouverte.

MAXIFOOT

Copyright, ATOP. Tous droits réservés